

Motion présentée au nom de la communauté éducative

Collège Jean Pelletier – Orléans – Conseil d'Administration du jeudi 6 février 2014

Si la communauté éducative du collège Jean Pelletier se réjouit de l'ouverture d'une classe supplémentaire en 6^{ème} et de la création de postes à temps plein grâce à la Dotation Horaire Globale allouée à l'établissement, cette dernière ne semble pourtant pas suffisante au vu des besoins et des spécificités du collège Jean Pelletier.

Tout d'abord, si la dotation horaire augmente, c'est parce que le nombre d'élèves augmente lui aussi : cette augmentation n'est donc pas synonyme d'amélioration des conditions d'enseignement, que ce soit pour les élèves ou pour les professeurs. Au contraire, le prorata d'heures d'enseignement par élève diminue, passant de 1,24 en 2013 à 1,19 en 2014. Par conséquent, il y a bel et bien dégradation des conditions d'enseignement, ce que nous déplorons.

Une fois encore, nous regrettons que, dans ce calcul théorique où les élèves sont assimilés à des unités mathématiques, ne soient pas prises en compte les spécificités du public du collège Jean Pelletier, aux origines culturelles et sociales multiples, avec les problématiques que cela engendre : qu'en est-il de l'équité républicaine ?

Le collège Jean Pelletier est régulièrement pointé du doigt pour les résultats de ses élèves au Diplôme National du Brevet. Or, comment faire progresser des élèves déjà en difficulté dans des classes de 27 élèves, comme ce sera le cas en 5^{ème} et 3^{ème} l'an prochain ? Comment individualiser l'enseignement et pallier les faiblesses de chacun des élèves dans ces conditions ? Surtout quand la dotation allouée ne permet pas la création d'heures de soutien, comme cela serait nécessaire : il est, à l'heure actuelle, impossible de mettre en place un véritable dispositif de Français Langue Etrangère pour les élèves non-francophones, de plus en plus nombreux au sein du collège, qui se retrouvent par conséquent en grande difficulté scolaire.

Plus grave encore : il n'est pas possible de satisfaire aux exigences des programmes officiels dans certaines disciplines. En effet, comment permettre aux élèves de manipuler et d'expérimenter en sciences dans des classes de plus de 25 élèves, sans les mettre ou se mettre en danger ? Comment permettre à tous les élèves de s'exprimer à chaque heure de cours de langue vivante ?

Il est nécessaire encore une fois de rappeler que la dotation allouée oblige à regrouper en une même classe des élèves d'âges et de niveaux scolaires différents, comme ce sera encore malheureusement le cas dans certaines langues vivantes. Sont-ce là des conditions d'enseignement idéales, et pour le professeur, et surtout pour les élèves ?

Il est donc totalement impossible de se satisfaire des conditions d'enseignement de la rentrée 2014.

Nous déplorons, une fois encore, la dégradation des conditions de travail des enseignants. Certains se voient contraints de devoir concilier, pour un même groupe, des programmes de niveaux tout à fait différents. D'autres se voient presque dans l'obligation d'assurer des heures supplémentaires dont ils n'auraient pas voulu ! Enfin, le nombre toujours trop important d'heures supplémentaires au regard des heures postes mène à des situations incohérentes, inconfortables voire inacceptables pour certains collègues qui doivent partager leur service sur plusieurs établissements, alors même que des heures restent à pourvoir dans notre collège, mais qu'ils ne peuvent y prétendre parce que ce sont des heures supplémentaires, et non des heures postes ! La complexité de la situation de ces mêmes collègues, ballottés d'un établissement à l'autre, les amène à s'investir dans une moindre mesure dans les établissements où ils exercent, non parce qu'ils ne le veulent pas, mais parce qu'ils ne le peuvent pas ! En effet, non seulement les réunions et conseils se multiplient, alourdissant considérablement la charge de travail, mais parfois ils se chevauchent : le professeur se voit obligé de faire des choix, ce qui engendre une frustration pénible à vivre. La multiplication des compléments de service est donc tout autant préjudiciable aux enseignants qu'aux élèves.

La dotation allouée pour la rentrée 2014 est donc, à bien des égards, bien trop insuffisante pour pouvoir prétendre à des conditions de travail et d'enseignement acceptables pour les élèves et les personnels enseignants et permettre d'assurer comme il se doit une mission de service public.